



Diplôme d'Université

Clinique des violences sexuelles :

psychopathologie, prises en charge, évaluations criminologiques et coordination

Les violences sexuelles sont devenues un phénomène de société largement médiatisé qui génère des réactions sociales et politiques considérables. La mise en place des Centres de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS) est née de ces préoccupations. Le CRIAIVS de la Région Centre - Val de Loire (dépendant du CHRU de Tours) œuvre à la sensibilisation et à la formation des professionnels concernés par les auteurs de violences sexuelles et leur prise en charge. Cette formation universitaire s'inscrit dans la dynamique du CRIAIVS. Elle s'appuie sur la compétence de l'université de Tours et de ses diverses composantes : Psychologie, Psychiatrie, Médecine légale, Droit. Son originalité réside aussi dans l'association avec un service de Psychiatrie légale canadien (St Joseph's Healthcare affilié à McMaster University) et Belge (Centre de Recherche en Défense Sociale (CRDS) de Tournai, Université de Mons, Belgique).

Objectifs

- ▶ Apporter une formation pour des intervenants œuvrant à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles (accessoirement celles des victimes). L'approche est complète : théorique et pratique ; psychopathologique, juridique, pénale, médico-légale et thérapeutique. La formation intégrera un abord criminologique et réflexif sur les liens société et justice, ainsi que l'évaluation du risque de dangerosité et de réitération du passage à l'acte. Il répondra aussi aux attentes de la formation du médecin coordonnateur.

Conditions d'admission

- ▶ Voir la rubrique «Publics visés»
- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

CANDIDATURE
EN LIGNE

www.formation-continue.univ-tours.fr

Le recrutement est effectué après examen du dossier.

Publics visés

- ▶ Médecins, psychologues, magistrats, avocats, éducateurs, assistantes sociales, infirmières et tous professionnels des domaines de la santé, du social, de la justice, police concernés (ainsi que les étudiants en Master et troisième cycle) - accord après étude du dossier.
- ▶ Candidats à la fonction de médecins coordonnateurs.

Validation

Le contrôle des connaissances comprend :

- ▶ Une présence active aux sessions,
- ▶ Un contrôle continu,
- ▶ La soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel.

8 sessions de 2 jours (112 heures)
(1 en visioconférence et 1 en e-learning)
+ 35 heures de stage (Pratique professionnelle)
147 heures au total

Lieu de formation :
UFR Arts et Sciences Humaines
Département de Psychologie
Site Tanneurs - Tours

Formation de janvier à septembre 2017

Renseignements et inscriptions : Mylène SENAMAUD au 02.47.36.81.37

Tarif 2016/2017 : 1 700 €⁽¹⁾ nets

⁽¹⁾ Il existe un tarif pour les particuliers autofinançant leur formation.



Programme de la formation

► Module 1 : Violence et sexualité - Clinique des victimes

Approche historique et sociétale de la prise en charge des violences sexuelles.
Aspects psychotraumatiques et autres conséquences des violences. Focalisation sur les violences intrafamiliales et violences conjugales.

► Module 2 : Auteurs de violences sexuelles (AVS)

Représentations sociales, épidémiologie, approches cliniques.
Clinique et types de passage à l'acte, personnalité, facteurs psychopathologiques et comorbides, interactions auteurs - victimes.

► Module 3 : Agressions sexuelles par les femmes, adolescents, personnes âgées ou porteurs d'un handicap

Enfants et adolescents (AVS). Agressions sexuelles commises par des femmes, des personnes âgées et des personnes déficientes.

► Module 4 : Approche juridique et pénale

Base de droit pénal, procédure pénale, organisation du système judiciaire. Cadre juridique pour les auteurs et les victimes (majeurs et mineurs).

► Module 5 : Injonction de soins

Organisation de l'injonction de soin, examen, rôle du juge de l'application des peines et des services pénitentiaires d'insertion et de probation, milieu carcéral.
Travail avec personnes sous injonctions de soins : rôle et obligations du médecin coordonnateur, du médecin ou du psychologue traitant ; expertises psychiatriques et psychologiques.

► Module 6 : Théorie et cas cliniques (e-learning)

Théorie et cas cliniques à partir de matériel audio, vidéo, exercices d'expertise... Lectures avec comptes rendus, initiation à un travail de recherche avec recueil de données.

► Module 7 : Evaluation du risque (en visioconférence)

Evaluations cliniques et criminologiques, dangerosité, facteurs de risque de récurrence. Présentation des modèles canadiens et belges, réflexion sur l'évolution sociale et l'articulation santé-justice

► Module 8 : Prise en charge des auteurs de violences sexuelles

Différentes approches thérapeutiques individuelles et groupales pour les auteurs de violences sexuelles ; fonction de coordination ; traitement médicamenteux ; réflexions sur la prévention de la récurrence »

INTERVENANTS

► Responsables pédagogiques :

- Robert COURTOIS, Maître de conférences à l'Université de Tours (Psychologie), Praticien Hospitalier au CHRU de Tours, Responsable du CRIAVS
- Wissam EL HAGE, Professeur à l'université de Tours (Psychiatrie), Praticien Hospitalier au CHRU de Tours

► Principaux intervenants :

- Pauline SAINT MARTIN, Maître de conférences à l'université de Tours (Médecine légale), Chef de service, Praticien Hospitalier au CHRU de Tours et Expert judiciaire
- Guillaume BEAUSSONIE, Maître de conférences à l'université de Tours (Droit)
- Jean CANO, Psychiatre, Praticien hospitalier, ERIOS/ CRIAVS Aquitaine, Unité de Psychiatrie et Psychologie Légale, C.H. Charles Perrens, Bordeaux. Médecin Coordonnateur auprès des T.G.I. de Tours et de Bergerac.
- Alain HARRAULT, Emmanuel MOZAS, Ingrid BERTSCH, Psychologues cliniciens au CRIAVS Centre

- Gary CHAMOWITZ, Professeur, Chef de service, Sébastien PRAT, Professeur Assistant, Praticien Hospitalier, Heather MOULDEN, Professeur Assistant, Psychologue, à l'université McMaster (Psychiatrie) et St Joseph's Healthcare Hamilton (Psychiatrie légale) au Canada
- Thierry PHAM, Professeur à l'université de Mons en Belgique (Psychologie légale), Centre de Recherche en Défense Sociale de Tournai en Belgique
- Virginie GAUTRON et Claire SAAS, Maîtres de conférences à l'université de Nantes (Droit)
- Claire DUCRO, Maître de conférences à l'université de Lille III (Psychologie)
- Claude SAVINAUD, Professeur à l'université catholique de l'ouest d'Angers (Psychopathologie)
- Claudette HUGON, Psychologue au Centre Hospitalier de Niort
- Éveline FREMONT, Directrice territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Touraine-Berry
- Avec l'aide des Magistrats du Tribunal de Grande Instance de Tours (Cour d'Appel d'Orléans) : Vice-Procureur, Juge pour enfants, Juge chargé de l'application des peines, etc.

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 11 avril 2016 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2016-2017. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

www.formation-continue.univ-tours.fr

